

F. CLEMENT, Chef d'Etablissement

LTP Le Bon Sauveur

1 rue Elisabeth de Surville

B.P 331

50001 Saint-Lô Cedex

☎ : 02.33.72.53.53

@V.S : [viescolaire@ensemblescolaire-bonsauveur.fr](mailto:viescolaire@ensemblescolaire-bonsauveur.fr)

☎ 02.33.72.53.57

Saint-Lô, le 5 juillet 2021

## CIRCULAIRE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

Je vous communique ci-dessous les informations utiles, pour la rentrée prochaine. Cette circulaire est aussi en ligne sur le site de l'établissement [ecoles-du-bon-sauveur.fr](http://ecoles-du-bon-sauveur.fr)

### ➤ FERMETURE D'ETE

L'établissement sera fermé du 13 juillet à 12H au 16 août à 8H. En dehors de cette période, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

### ➤ DATES DE RENTREE : *La rentrée s'effectuera à partir du Jeudi 2 septembre.*

☛ *L'accueil des élèves se fera dans la cour du Lycée et selon le calendrier suivant :*

CLASSES	INTERNES	DEMI-PENSIONNAIRES EXTERNES
2 <sup>ndes</sup> Générale et Technologique 2 <sup>ndes</sup> Prof ASSP	Jeudi 2 septembre 9h00	Jeudi 2 septembre 10H00
1ères ST2S Term ST2S	Vendredi 3 septembre 9H00	Vendredi 3 septembre 10H00
1ères Prof ASSP Term Prof ASSP	Vendredi 3 septembre 9H	Vendredi 3 septembre 10H
CAP AEPE	Lundi 6 septembre à 9H00	Lundi 6 septembre à 10H00
BTS 1 <sup>o</sup> et 2 <sup>o</sup> année	Jeudi 2 septembre à 13h00	Jeudi 2 septembre à 14h00

**Le Jeudi 2 septembre 2021 à 10h15 : Réunion pour les élèves de 2<sup>ndes</sup> prof et leur famille pour une présentation des modalités d'entrée et de fonctionnement du Lycée professionnel. Ce type de rencontre ne se présentera pas très souvent, donc votre présence est souhaitable ! Cependant au regard de la situation sanitaire, il est demandé à ce qu'une seule personne accompagne l'élève lors de cette réunion .  
Merci de votre compréhension.**

↪ Le règlement du premier mois ou du premier trimestre sera à régler dès réception de la facture de septembre (voir tarifs de facturation).

Tous les règlements par chèques doivent être établis à l'ordre de :

▶▶▶ OGEC DES ECOLES DU BON SAUVEUR SAINT-LO

### ➤ RAPPEL ARBS

Ci-joint à la circulaire une fiche ARBS vous informant des modalités concernant les livres scolaires : Les manuels sont à commander sur le site > ([arbs.com](http://arbs.com)).

Pour pallier aux différents et nombreux problèmes rencontrés l'an dernier des modifications ont été apportées. Un tutoriel, pour vous faciliter les démarches est en ligne sur le site de l'établissement [ecoles-du-bon-sauveur.fr](http://ecoles-du-bon-sauveur.fr)

**RAPPEL** : Commande à passer avant le 15 Août pour livraison dans l'établissement le lundi 6 septembre.

*Pas de nouveaux manuels pour les Terminales BAC PROF*

**ATTENTION** : ☛ *Atouts livres scolaires* : Je crée mon compte et je demande mon rattachement à l'établissement sur le site [atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr) à partir du 1er juillet 2021. Alors, connectez-vous vite ! Anciens et nouveaux élèves.

NB : La validation par l'établissement ne se fera qu'à partir du 16 Août 2021.

*La liste des fournitures sera donnée à la rentrée par chaque enseignant.*

### ➤ TENUES PARTICULIERES :

↪ **SPORT** : Une tenue de sport est obligatoire. Les grandes marques n'améliorent pas les performances sportives !

↪ **2ndes BAC Prof et CAP AEPE** : Une tenue de TP conforme est obligatoire. Le Conseil Régional subventionne cet achat en totalité. L'établissement s'occupe de contacter une entreprise qui prendra les tailles et les pointures des élèves :

**Le Mercredi 8 Septembre à partir de 9H**

**IMPORTANT** : Tout élève entrant en bac prof ASSP et CAP AEPE doit obligatoirement être vacciné contre la coqueluche et l'hépatite B ou du moins avoir commencé ces vaccinations. Un dosage d'anticorps sera demandé à la rentrée ou en cours d'année en fonction des dates et lieux de stage

## CALENDRIER SCOLAIRE 2021/2022

<b>RENTREE</b>	<b>JEUDI 2 septembre</b>
<b>TOUSSAINT</b>	Du Vendredi 22/10 au soir Au Lundi 8/11 au matin
<b>NOEL</b>	Du vendredi 17/12 au soir Au Lundi 3/01 au matin
<b>HIVER</b>	Du vendredi 4/02 au soir Au lundi 21/02 au matin
<b>PRINTEMPS</b>	Du vendredi 8/04 au soir Au lundi 25/04 au matin
<b>AUTRES CONGES</b>	Mercredi 25 mai après-midi au lundi 30 mai matin (Pont de l'ascension)

Les élèves en stage en fin d'année scolaire (2<sup>nd</sup>e prof ASSP principalement) veilleront à être disponibles jusqu'au 1er Juillet car toute journée de stage non effectuée devra être impérativement récupérée avant les vacances d'été (exigence des examens).

### **JOURNEE PORTES OUVERTES : SAMEDI 12 MARS .**

Les élèves des classes **de 2ndes Professionnelles et les 1ères ST2S** seront chargés de l'encadrement et seront donc dans l'établissement. A chacun de prendre ses dispositions car ces journées sont obligatoires. Toute absence injustifiée fera l'objet d'une sanction (seule la maladie avec certificat médical à l'appui sera retenue comme motif valable).

### **ASSURANCE SCOLAIRE :**

Merci de fournir une attestation d'assurance, si vous avez choisi de ne pas adhérer à la mutuelle Saint-Christophe, (le bulletin d'adhésion vous ayant déjà été remis, sinon merci de le réclamer en vie scolaire).

### **TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022**

Inscription en ligne du 22 juin au 31 juillet. Rendez-vous sur [nomad-car@normandie.fr](mailto:nomad-car@normandie.fr) et laissez-vous guider.

Attention majoration de 20 euros si vous passez cette date !

### **➤ RAPPELS REGLEMENT INTERIEUR :**

✓ Nous vous informons qu'il n'y a pas **d'infirmerie scolaire** dans l'Etablissement. Les élèves internes devant suivre un traitement doivent fournir la photocopie de l'ordonnance.

↪ **Nouveaux élèves et élèves déjà scolarisés au Lycée** : Le règlement intérieur vous a été transmis. Vous devez avoir signifié votre acceptation par la signature de l'accusé réception. Si vous ne l'avez pas eu, veuillez le réclamer en vie scolaire.

*Dans l'attente de démarrer l'année prochaine, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de bonnes vacances.*

*Le Directeur, F. CLEMENT*